



Madame le Maire

Biarritz, le 15 février 2021

chen

Monsieur le Président

Depuis plusieurs mois maintenant, le Biarritz Olympique Pays Basque réfléchit, à la demande de ses actionnaires, aux moyens de se donner un nouveau souffle économique et ainsi de se rendre financièrement plus autonome.

En concertation et en partenariat avec les services de la Ville de Biarritz, vous avez ainsi travaillé sur un projet de réhabilitation et d'évolution des installations sportives du Plateau Aguilera.

Je veux d'ailleurs ici noter la qualité du projet que vous avez bien voulu nous présenter le 21 janvier dernier.

Les caractéristiques principales dudit projet sont les suivantes

- Total des dépenses globales estimées : **58 millions d'euros HT**
- Total des recettes globales estimées (dont 40% de subventions publiques, soit **6,8 M€**) : **50,6 millions d'euros HT**
- Résultat de l'opération : **7,4 millions d'euros HT**, à la charge de la Ville de Biarritz auxquels s'ajoutent les **38,8 millions d'euros** que vous avez prévu qu'elle investisse.

Comme je vous l'ai exprimé lors de notre échange téléphonique de ce midi, cette présentation soulève 3 problèmes notamment

- Un résultat négatif de l'opération à la charge de la Ville de Biarritz (**7,4 millions d'euros HT**)
- Une hypothèse de subventions publiques d'un montant particulièrement élevée (**6,8 millions d'euros**), qui, si elle n'était pas réalisée, devrait être compensée par la Ville de Biarritz
- Une hypothèse de création d'une zone d'habitation de **471 logements**, très au-delà donc des engagements que mon équipe et moi-même avons pris devant les Biarrots (**350**).

Vous n'êtes pas sans savoir le contexte sanitaire et économique que notre pays vit depuis de nombreux mois. Comme le Cabinet Michel Kopfler l'a présenté aux Biarrots lors du Conseil Municipal du mois de décembre dernier, « le maintien d'un effort d'investissement de **17 M€ par an d'ici 2025** n'est envisageable qu'en intégrant en parallèle un important travail de maîtrise des dépenses courantes de la Ville ».

.../...

.../..

La Ville de Biarritz ne dispose donc pas des capacités financières pour accompagner le projet que vous avez présenté.

La Ville de Biarritz est un partenaire actif du Biarritz Olympique Pays Basque, au travers de son engagement financier soutenu de près de **980 000 euros** par an (dont l'entretien de la pelouse et les consommations d'électricité). De 2014 à 2020, elle a d'ailleurs dépensé 7,5 millions d'euros d'argent public.

J'entends donc que nous maintenions cet accompagnement d'un des acteurs majeurs de notre Ville.

Même si nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande d'engagement dans le cadre du projet que vous nous avez présenté, je reste, avec les services de la Ville, à vos côtés pour réfléchir à de nouvelles hypothèses qui allieront d'une part les souhaits de l'actionnaire privé du Biarritz Olympique Pays Basque et d'autre part la capacité d'investissement de la Ville de Biarritz.

Dans l'attente de nos prochains échanges à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sincères salutations.



Maider AROSTEGUY
Maire de Biarritz

M. Jean-Baptiste ALDIGE
Président du Biarritz Olympique Pays Basque
Rue Cino Del Duca
64200 BIARRITZ